

DELIBERATION CFVU-025-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 29 avril 2021,

Objet de la délibération : Modalités d'organisation des examens

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 17 mai 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modalités d'organisation des examens sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

Christian ROBLÉDO
*Président de l'Université
d'Angers*

Signé le 24 mai 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 25 mai 2021

UFR DEG

Diplôme	Mention	Niveau	Session 1bis		Modalités d'épreuves 1bis différentes de la session 1	Modalités d'épreuves 2bis différentes de la session 2
			Spécifique	En session 2		
Licence	droit	L1, L2 et L3		X		
Licence	droit parcours administration publique	L3		X		
Licence	économie et gestion	L1, L2		X		
Licence	économie et gestion	L3	X		à distance	
LP	métiers des administrations et collectivités territoriales	LP	X			
LP	métier du notariat	LP		X		
Capacité en droit		Capacité		X		
LP CCA	Chargé Clientèle Assurance		Sess*1bis Sem 1		Non, en présentiel comme pour la Session 1	
LP CCA	Chargé Clientèle Banque		Sess*1bis Sem 1		Non, en présentiel comme pour la Session 1	
L3	Banque, Finance, Assurance		Sess*1bis Sem 1		Non, en présentiel comme pour la Session 1	
M1	Droit Privé		Sess*1bis Sem 1		Non, en distanciel comme pour la Session 1	
M1	Droit Public	Droit Public Général	Sess*1bis Sem 1		Non, en présentiel & distanciel comme pour la Session 1	
M1	Gestion Territoires et Dév. Local		Sess*1bis Sem 1		Non, en distanciel comme pour la Session 1	
M1	Droit des Affaires			Sess*1bis Sem2	Non, en présentiel avec la Session 2 (mêmes sujets)	
M1	Droit Privé			Sess*1bis Sem2	Non, en présentiel avec la Session 2 (mêmes sujets)	
M1	Droit Public	Droit Public Général		Sess*1bis Sem2	Non, en présentiel avec la Session 2 (mêmes sujets)	
M1	Droit Public	Droit International et Europ.		Sess*1bis Sem2	Non, en présentiel avec la Session 2 (mêmes sujets)	
M1	Gestion de Patrimoine			Sess*1bis Sem2	Oui, en distanciel alors que la Session 1 était en présentiel	
M1	Finance			Sess*1bis Sem2	Oui, en distanciel alors que la Session 1 était en présentiel	
M1	Economie Appliquée	Ingénierie et Evaluations Eco.		Sess*1bis Sem2	Non, en présentiel comme pour la Session 1	
M2	Droit Public	Droit International et Europ.		Sess*1bis Sem2	Non, en distanciel comme pour la Session 1	
M2	Finance	Services Financiers aux Entrep.		Sess*1bis Sem2	Oui, en présentiel alors que la Session 1 était en distanciel	

UFR LLSH

Diplôme	Mention	Niveau	Session 1bis		Modalités d'épreuves 1bis différentes de la session 1	Modalités d'épreuves 2bis différentes de la session 2
			Spécifique	En session 2		
LICENCE	LLCER TOUS PARCOURS	L1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LICENCE	GEOGRAPHIE	L1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LICENCE	HISTOIRE	L1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LICENCE	LETTRES-HISTOIRE (DOUBLE LICENCE)	L1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LICENCE	LETTRES	L1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LICENCE	LEA TOUS PARCOURS	L1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LICENCE	PSYCHOLOGIE	L1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LP	APS	L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LP	AP	L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LP	MDSST	L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
LP	ARCHIVES	L3		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	ARCHIVES	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	SIB	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	PRH	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	ETUDES SUR LE GENRE	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	DDL TOUS PARCOURS	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	LLPC	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	TRADUCTION	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	EDITION	M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	IDS	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	PEPS	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	GAED	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	LEA TOUS PARCOURS	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	PEF	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	PSYCHOLOGIE TOUS PARCOURS	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	PPP TOUS PARCOURS	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
MASTER	PSTO	M1		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2
		M2		X	MCC de la session 2	Mêmes modalités qu'en session 2

UFR Sciences

Diplôme	Mention	Niveau	Session 1bis		Modalités d'épreuves 1bis différentes de la session 1	Modalités d'épreuves 2bis différentes de la session 2
			Spécifique	En session 2		
Licence	SVT	L1	avec DA (CCR)			
Licence	MPCIE	L1	avec DA (CCR)			
Licence	DL ME	L1	avec DA (CCR)			
Licence	SVT	L2		x		
Licence	MPIE	L2		x		
Licence	DL ME	L2		x		
Licence	SVT BOP	L3		x		
Licence	SVT BCMP	L3		x		
Licence	SVT GE	L3		x		
Licence	SVT SPV	L3		x		
Licence	Maths	L3		x		
Licence	Maths appli	L3		x		
Licence	ME	L3		x		
Licence	PC	L3		x		
Licence	PA	L3		x		
Licence	CE	L3		x		
Licence	CM	L3		x		
Licence	Info	L3		x		
Licence	DSCS	L3		x		
Licence	DL ME	L3		x		
Master	DS	M1	x			
Master	BS	M1	x			
Master	autres	M1 et M2	nc	nc		

Remarque pour tous les cas : seconde chance si absence en session 1bis ou 2 (comptant comme première chance) organisée du 12 au 19 juillet 2021

DFC

Diplôme	Mention	Niveau	Session 1bis		Modalités d'épreuves	Modalités d'épreuves
			Spécifique	En session 2		
DAEU	A et B			X		

Les épreuves des sessions 1bis et 2bis seront similaires à celles de la session 2.